

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 28/03/2023	L'an deux mille vingt trois Le 3 avril à 20 h
DATE D'AFFICHAGE 28/03/2023	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE 11 AVR. 2023	<u>Etaient présents</u> : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Conseillers.
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> : M. Stoffel donne pouvoir à Mme Perrier. M. Bouchard donne pouvoir à M. Le Rétif. Mme Quesnel.
PRÉSENTS : 24	
VOTANTS : 26	
	Secrétaire de séance : Monsieur Le Bourgeois

OBJET : VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur Deau, maire-adjoint aux finances, rappelle que les résultats de l'exercice 2022 ont été examinés. Ils sont conformes à ceux du Trésorier de la commune.

Vu la présentation du tableau ci-dessous,

Section d'INVESTISSEMENT		
dépenses réalisées	2 534 035,91 €	dont 1 590 210,00 € de valorisation du patrimoine Senghor
recettes réalisées	2 311 674,41 €	dont 1 590 210,00 € de valorisation du patrimoine Senghor
Résultat de l'exercice 2022	-222 361,50 €	
<i>excédent cumulé à reprendre</i>	<i>1 016 989,59 €</i>	<i>au BP 2022 (ART 001)</i>
Excédent global	794 628,09 €	
restes à réaliser dépenses		641 981,54 €
restes à réaliser recettes		0,00 €
besoin de financement (1068)		0,00 €
Section de FONCTIONNEMENT		
dépenses réalisées	3 014 950,86 €	
recettes réalisées	3 310 049,13 €	
Résultat de l'exercice 2022	295 098,27 €	
<i>excédent reporté</i>	<i>201 532,40 €</i>	<i>au BP 2022 (art 002)</i>
résultats cumulés	496 630,67 €	
investissement		794 628,09 €
fonctionnement		496 630,67 €
résultat global		1 291 258,76 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité après en avoir délibéré, d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, soit 496 630,67 euros, de la manière suivante :

- au 1068 : 300 000 € en recettes d'investissement.
- au 002 : 196 630,67 € en recettes de fonctionnement.

La Maire,


Nathalie DONATIN

